

# ÉTATS FINANCIERS

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité des états financiers et de tous les renseignements présentés dans le rapport annuel relève de la direction de la Fédération des producteurs de lait du Québec. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et ils ont été approuvés par le conseil d'administration. L'information financière et celle portant sur l'exploitation utilisées dans le reste du rapport annuel sont conformes aux renseignements présentés dans les états financiers.

Dans le cadre de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de contrôles internes comprenant des politiques et des procédures et la séparation des tâches et des responsabilités. Ces systèmes sont conçus en vue de fournir l'assurance que l'actif de la Fédération est bien sauvegardé, que toutes les opérations sont dûment autorisées, correctement inscrites et présentées et que l'on peut se fier aux registres comptables pour la préparation des états financiers. Aux systèmes de contrôles internes s'ajoutent un programme de vérifications internes ainsi que des revues appropriées effectuées par la direction.

L'auditeur indépendant Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., nommé par l'assemblée générale, a audité les états financiers de la Fédération conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et a présenté le rapport qui suit.

Le président du Conseil,



Bruno Letendre

Le 1<sup>er</sup> vice-président,



Denis Morin

Le 26 février 2014

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux producteurs de la  
Fédération des producteurs de lait du Québec  
(Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fédération des producteurs de lait du Québec (Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec) (la « Fédération »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2013, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds, de l'évolution du solde à verser aux producteurs du Fonds du pool, de l'évolution de la réserve d'ajustements du Système centralisé de vente des quotas et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Tel qu'il est mentionné à la note complémentaire 2, les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait ont fait l'objet d'un audit d'états financiers distinct et n'ont pas été inclus dans les états financiers ci-joints. Cela résulte d'une décision prise par la direction il y a plusieurs années. À cet égard, ces états financiers ne sont pas conformes aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

 Denis SENCRAILL/A.A.L.<sup>1</sup>

Montréal, Québec  
Le 26 février 2014

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A104630

## Bilan

au 31 décembre 2013

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	Élimination* \$	2013 Total \$	2012 Total \$
<b>Actif</b>								
À court terme								
Encaisse	5 578 496	1 989 267	—	1 655 275	10 184 603	—	19 407 641	12 860 234
Débiteurs (note 3)	531 150	73 566	—	208 258 463	278 312	—	209 141 491	217 951 220
Créances interfonds	2 478 100	4 115 506	732 286	—	621	(7 326 513)	—	—
Placements (note 6)	4 000 000	3 000 000	—	—	5 500 000	—	12 500 000	11 700 000
Frais payés d'avance	295 489	533 233	—	—	—	—	828 722	617 218
	12 883 235	9 711 572	732 286	209 913 738	15 963 536	(7 326 513)	241 877 854	243 128 672
<b>Sommes à percevoir des producteurs (note 4)</b>								
	—	—	—	102 671	—	—	102 671	279 602
<b>Placements (notes 6 et 15)</b>								
Évalués au coût	119	—	—	—	—	—	119	119
Évalués au coût amorti	300 000	2 700 000	161 234	—	1 500 000	—	4 661 234	4 650 489
Évalués à la valeur de consolidation	—	—	1 424 660	—	—	—	1 424 660	1 395 147
Évalués à la juste valeur	250 344	500 688	—	—	1 251 663	—	2 002 695	5 450 776
	550 463	3 200 688	1 585 894	—	2 751 663	—	8 088 708	11 496 531
<b>Immobilisations (note 5)</b>								
	514 766	26 660	—	—	—	—	541 426	756 247
<b>Autres éléments d'actif</b>								
	260 301	—	—	—	—	—	260 301	284 760
	14 208 765	12 938 920	2 318 180	210 016 409	18 715 199	(7 326 513)	250 870 960	255 945 812
<b>Passif</b>								
À court terme								
Créditeurs et charges à payer (note 8)	2 718 779	2 978 727	—	195 818 982	6 569 931	—	208 086 419	216 718 927
Créances interfonds	732 285	70 358	—	6 394 247	129 623	(7 326 513)	—	—
Solde à verser aux producteurs	—	—	—	7 803 180	—	—	7 803 180	8 169 051
Réserve d'ajustements (note 7)	—	—	—	—	12 015 645	—	12 015 645	11 448 145
Revenus reportés (note 4)	149 266	—	—	—	—	—	149 266	154 158
	3 600 330	3 049 085	—	210 016 409	18 715 199	(7 326 513)	228 054 510	236 490 281
<b>Revenus reportés (note 4)</b>								
	31 201	—	—	—	—	—	31 201	180 467
	3 631 531	3 049 085	—	210 016 409	18 715 199	(7 326 513)	228 085 711	236 670 748
<b>Soldes de fonds</b>								
Investis en immobilisations	358 758	26 660	—	—	—	—	385 418	475 432
Affectés aux Programmes- qualité du lait	185 839	—	—	—	—	—	185 839	(107 462)
Affectés au programme Lait canadien de qualité	2 664 051	—	—	—	—	—	2 664 051	—
Affectés à Novalait inc. et au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommiss)	—	—	1 585 894	—	—	—	1 585 894	1 545 636
Libres d'affectations	7 368 586	9 863 175	732 286	—	—	—	17 964 047	17 361 458
	10 577 234	9 889 835	2 318 180	—	—	—	22 785 249	19 275 064
	14 208 765	12 938 920	2 318 180	210 016 409	18 715 199	(7 326 513)	250 870 960	255 945 812
Engagements (note 14)								

\*Les créances interfonds présentées dans les fonds particuliers sont éliminées dans la colonne des totaux.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## État des résultats du Fonds d'administration, du Fonds de publicité et promotion et du Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec

Exercice terminé le 31 décembre 2013

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	2013 Total \$	2012 Total \$
<b>Produits</b>					
Prélèvements	13 414 140	41 045 757	309 308	54 769 205	52 890 860
Retenues-qualité	1 513 402	—	—	1 513 402	644 832
Pénalité LCQ	2 896 362	—	—	2 896 362	—
Revenus de placement (note 9)	393 846	142 120	7 425	543 391	524 348
	18 217 750	41 187 877	316 733	59 722 360	54 060 040
<b>Charges</b>					
Activités de promotion	—	4 412 285	—	4 412 285	3 886 304
Campagnes publicitaires	—	14 021 712	—	14 021 712	17 136 291
Contribution et cotisation aux Producteurs laitiers du Canada	1 018 547	22 688 562	—	23 707 109	21 745 728
Contribution à l'Union des producteurs agricoles	3 660 342	—	—	3 660 342	3 983 293
Exploitation	6 433 849	517 881	—	6 951 730	7 212 795
Formation, information et publications	56 206	—	—	56 206	68 099
Lait canadien de qualité	232 311	—	—	232 311	251 243
Programmes-qualité du lait	422 516	—	—	422 516	391 950
Recherche et quote-part de la perte de Novalait inc.	271 933	—	299 382	571 315	660 548
Retenues-qualité versées aux entreprises laitières coopératives	797 585	—	—	797 585	360 344
Réunions des administrateurs et des membres	1 379 064	—	—	1 379 064	1 426 713
	14 272 353	41 640 440	299 382	56 212 175	57 123 308
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	3 945 397	(452 563)	17 351	3 510 185	(3 063 268)

## État de l'évolution de la réserve d'ajustements du Système centralisé de vente des quotas

Exercice terminé le 31 décembre 2013

	2013 \$	2012 \$
Recettes provenant des producteurs de lait pour l'achat de quota	128 007 500	105 985 000
Déboursés aux producteurs de lait pour la vente de quota	127 440 000	106 862 500
Excédent (insuffisance) des recettes sur les déboursés	567 500	(877 500)
Réserve d'ajustements au début	11 448 145	12 325 645
<b>Réserve d'ajustements à la fin (note 7)</b>	<b>12 015 645</b>	<b>11 448 145</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## État de l'évolution des soldes de fonds du Fonds d'administration, du Fonds de publicité et promotion et du Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec

Exercice terminé le 31 décembre 2013

	Fonds d'administration			
	Investis en immobilisations \$	Affectés aux Programmes-qualité du lait \$	Affectés au programme Lait canadien de qualité \$	Libres d'affectations \$
Soldes au 31 décembre 2012	359 864	(107 462)	—	6 379 435
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(184 938)*	293 301	2 664 051	1 172 983
Acquisitions d'immobilisations	183 832	—	—	(183 832)
<b>Soldes au 31 décembre 2013</b>	<b>358 758</b>	<b>185 839</b>	<b>2 664 051</b>	<b>7 368 586</b>

\*Fonds d'administration – Solde de fonds investis en immobilisations

En 2013, le montant de l'excédent des produits sur les charges comprend un amortissement des immobilisations d'un montant de 309 745 \$ (302 819 \$ en 2012) et un amortissement des revenus reportés liés aux immobilisations d'un montant de 124 807 \$ (124 807 \$ en 2012).

## État de l'évolution du solde à verser aux producteurs du Fonds du pool

Exercice terminé le 31 décembre 2013

	Ventes de lait \$	Frais de transport \$	2013 Total \$	2012 Total \$
<b>Recettes</b>				
Provenant des ventes de lait (note 10)	2 363 680 064	—	<b>2 363 680 064</b>	2 342 802 563
Intérêts	66 510	—	<b>66 510</b>	64 706
	<b>2 363 746 574</b>	—	<b>2 363 746 574</b>	2 342 867 269
<b>Distribution des recettes</b>				
Versements nets aux producteurs	2 221 071 075	—	<b>2 221 071 075</b>	2 209 489 348
Déduction pour frais de transport	80 155 186	(80 155 186)	—	—
Prélèvements	54 769 205	—	<b>54 769 205</b>	52 890 860
Retenues-qualité	1 513 402	—	<b>1 513 402</b>	644 832
Pénalité LCQ	2 896 362	—	<b>2 896 362</b>	—
Cession temporaire de quota	1 974 963	—	<b>1 974 963</b>	1 750 345
Frais d'analyse de composition	894 928	—	<b>894 928</b>	896 083
Frais d'analyse de dépistage des antibiotiques	500 553	—	<b>500 553</b>	514 182
Frais de transport et de mise en commun des frais de transport (note 11)	—	80 081 218	<b>80 081 218</b>	79 320 761
Programme de calibrage	181 435	—	<b>181 435</b>	114 391
Vérification et analyses relatives au paiement du lait	229 304	—	<b>229 304</b>	239 853
	<b>2 364 186 413</b>	(73 968)	<b>2 364 112 445</b>	2 345 860 655
(Insuffisance) excédent des recettes par rapport à la distribution des recettes	(439 839)	73 968	<b>(365 871)</b>	(2 993 386)
Soldes à verser (à percevoir) aux producteurs au début	8 460 070	(291 019)	<b>8 169 051</b>	11 162 437
<b>Soldes à verser (à percevoir) aux producteurs à la fin (note 12)</b>	<b>8 020 231</b>	<b>(217 051)</b>	<b>7 803 180</b>	8 169 051

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds de publicité et promotion		Fonds de développement		2013 Total \$	2012 Total \$
Investis en immobilisations \$	Libres d'affectations \$	Affectés à Novalait inc. et au FDILQ (en fidéicomis) \$	Libres d'affectations \$		
115 568	10 226 830	1 545 636	755 193	19 275 064	22 338 332
(102 762)	(349 801)	40 258	(22 907)	3 510 185	(3 063 268)
13 854	(13 854)	—	—	—	—
26 660	9 863 175	1 585 894	732 286	22 785 249	19 275 064

## État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2013

	2013 \$	2012 \$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges du Fonds d'administration, du Fonds de publicité et promotion et du Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec	3 510 185	(3 063 268)
Insuffisance des recettes par rapport à la distribution des recettes du Fonds du pool	(365 871)	(2 993 386)
Excédent (insuffisance) des recettes sur les déboursés du Système centralisé de vente des quotas	567 500	(877 500)
	3 711 814	(6 934 154)
<b>Éléments sans effet sur la trésorerie</b>		
Perte à la cession de placements	133 787	—
Variation de la juste valeur non réalisée des Fonds de placement indiciaires	(41 376)	132 408
Amortissement des immobilisations	412 507	451 098
Quote-part de la perte de Novalait inc.	274 382	294 315
	4 491 114	(6 056 333)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement (note 16)	(163 982)	1 752 530
	4 327 132	(4 303 803)
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisitions de placements	(15 314 640)	(35 669 898)
Dispositions de placements	17 555 670	33 400 000
Acquisitions d'immobilisations	(197 686)	(203 096)
Sommes à percevoir des producteurs	176 931	55 023
	2 220 275	(2 417 971)
Augmentation (diminution) de l'encaisse	6 547 407	(6 721 774)
Encaisse au début	12 860 234	19 582 008
<b>Encaisse à la fin</b>	19 407 641	12 860 234

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2013

## 1. DESCRIPTION DE LA FÉDÉRATION

La Fédération des producteurs de lait du Québec (la « Fédération ») est une fédération de 14 syndicats constituée en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels*. Elle réalise la mise en marché collective de tout le lait produit au Québec à titre d'administrateur du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec, en vertu de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche*.

Depuis sa fondation en 1983, la Fédération est affiliée à l'Union des producteurs agricoles et est représentée au conseil général de cet organisme.

La Fédération est exempte d'impôts sur le revenu en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et de la *Loi sur les impôts* du Québec.

## 2. MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif à l'exception du fait que les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait qui ont fait l'objet d'un audit distinct n'ont pas été inclus dans les présents états financiers. Les états financiers tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

### Instruments financiers

La Fédération mesure initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des parts sociales de Valacta, société en commandite, des actions de catégorie A de Valacta inc., des parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, et des actions de catégorie A de Gestion C.I.A.Q. inc. qui sont évaluées au coût, des actions détenues dans la société Novalait inc. qui sont présentées à la valeur de consolidation et des placements dans des instruments cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les débiteurs, les dépôts à terme, les prêts remboursables sur demande, les sommes à percevoir des producteurs et l'avance au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicomis).

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les créditeurs et charges à payer et le solde à verser aux producteurs.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur comprennent les placements dans des fonds de placement indiciaires. La juste valeur des placements dans les fonds de placement indiciaires est déterminée par référence aux plus récentes valeurs liquidatives de clôture. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats de la période où elles se produisent.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, la Fédération comptabilise dans l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice où la reprise a lieu.

### Comptabilité par fonds

Les états financiers de la Fédération comptent six fonds qui sont présentés et regroupés selon le secteur d'activité et le mandat confié à la Fédération. La Fédération distingue trois secteurs d'activité :

- Administration du plan conjoint et services aux membres ;
- Mise en marché du lait ;
- Administration d'un système d'échange de quota.

Le premier secteur d'activité, administration du plan conjoint et services aux membres, regroupe quatre fonds : le Fonds d'administration, le Fonds de publicité et promotion, le Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec et le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait. Toutes ces activités sont financées entièrement par les producteurs membres.

Les produits et les charges afférents à l'administration du plan conjoint et de la Fédération, les produits et les charges destinés à mettre en application des programmes d'amélioration de la qualité du lait et d'aide technique aux producteurs qui éprouvent des difficultés à satisfaire aux normes ainsi que les produits et les charges relatifs à l'administration du programme Lait canadien de qualité (LCQ) sont présentés dans le Fonds d'administration, notamment l'administration des différents règlements, la négociation et l'application des conventions de mise en marché du lait, de la Convention de transport du lait et des ententes nationales, ainsi que les différents services aux producteurs, sauf ceux couverts par d'autres fonds. Ces activités sont financées par le prélèvement pour l'administration du plan conjoint, par les retenues appliquées sur les versements des producteurs qui ne satisfont pas aux normes de qualité et, depuis le 1<sup>er</sup> août 2013, par la pénalité LCQ appliquée aux producteurs qui ne sont pas titulaires d'un certificat LCQ.

Les produits et les charges afférents aux activités de promotion du lait et des produits laitiers ainsi qu'au maintien et au développement des marchés sont présentés dans le Fonds de publicité et promotion. La Fédération administre ces programmes sur le territoire québécois à l'exception du secteur nutrition qui est administré par Les Producteurs laitiers du Canada. Ces activités sont financées par le prélèvement de publicité.

Les produits et les charges afférents à la recherche stratégique pour le secteur laitier sont présentés dans le Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec. Ce fonds présente les placements détenus par les producteurs dans le Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommiss) et la société Novalait inc., organismes formés en partenariat avec les transformateurs laitiers québécois. Les producteurs contribuent aux activités de ce fonds par le prélèvement du Fonds de développement.

Le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait a été constitué afin de donner aux producteurs de lait du Québec les moyens de financer des projets et des activités liés à la défense des intérêts économiques de ces producteurs. Ces activités sont financées par le prélèvement du Fonds de défense.

Le deuxième secteur d'activité, mise en marché du lait, présente les activités du Fonds du pool. Au moyen de leur plan conjoint, les producteurs ont délégué à la Fédération la responsabilité de la commercialisation de tout le lait produit et la négociation de toutes les conditions de vente.

Les recettes et la distribution des recettes afférentes à la vente en commun de tout le lait produit au Québec ainsi que la mise en commun des frais de transport du lait sont présentées dans le Fonds du pool selon les modalités du Règlement sur le paiement du lait aux producteurs et du Règlement sur la mise en commun des frais de transport du lait.

Le troisième secteur d'activité, administration d'un système mensuel d'échange de quota, vise à faciliter les transactions entre les producteurs. Ce dernier secteur d'activité présente les transactions de vente et d'achat de quota des producteurs de lait du Québec réalisées par le Système centralisé de vente des quotas (SCVQ). Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, le Fonds d'administration avance les liquidités nécessaires au besoin.

### Placements

Les parts sociales de Valacta, société en commandite, les actions de catégorie A de Valacta inc., les parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, et les actions de catégorie A de Gestion C.I.A.Q. inc. sont évaluées au coût, les dépôts à terme et les prêts remboursables sur demande sont comptabilisés au coût amorti, les actions détenues dans la société Novalait inc. sont présentées à la valeur de consolidation et les placements investis dans les fonds de placement indiciaires sont présentés à la juste valeur.

### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

Matériel informatique	3 et 5 ans
Systèmes informatiques	5 ans
Magasin nomade	5 ans
Matériel roulant	8 et 10 ans
Équipement de bureau	5 ans

### Constatation des produits

Les principaux produits de la Fédération sont les produits de prélèvements, de retenues-qualité et la pénalité LCQ. Les produits de prélèvements sont constatés selon le nombre de kilogrammes de solides totaux lorsque le montant est déterminable et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré. Les produits de retenues-qualité et la pénalité LCQ sont constatés au moment où ils sont mesurables et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus de placement sont constitués des intérêts sur l'encaisse, les dépôts à terme, les prêts remboursables sur demande et les placements dans les fonds de placement indiciaires, des gains et pertes réalisés sur la vente de placements, et de la variation de la juste valeur non réalisée des placements dans les fonds de placement indiciaires. Les revenus de placement sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

### Régime de retraite

Le régime complémentaire de retraite intègre un volet à cotisations déterminées et, depuis janvier 2010, un volet à prestations déterminées.

Pour le volet à prestations déterminées, la Fédération participe au régime de retraite interentreprises de la Confédération de l'Union des producteurs agricoles et de fédérations affiliées. Les prestations du régime sont capitalisées dans une caisse de retraite pour le bénéfice de tous les participants du régime. Selon la dernière évaluation actuarielle du régime de retraite interentreprises effectuée le 31 décembre 2012, ce régime présente un déficit de solvabilité de 3 623 064\$. Étant donné que l'information pour appliquer la comptabilité à prestations déterminées n'est pas disponible, la comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée.

Au cours de l'exercice, la Fédération a versé au régime complémentaire de retraite des cotisations s'élevant à 206 165\$ (196 980\$ en 2012) pour tout le personnel participant couvrant les volets à cotisations déterminées et à prestations déterminées.



### Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent les durées de vie utile des immobilisations et les créditeurs et charges à payer. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

### 3. DÉBITEURS

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	2013 Total \$	2012 Total \$
Clients et autres	178 978	7 453	—	—	186 431	271 104
Entreprises laitières	—	—	193 603 258	—	193 603 258	199 980 850
Fonds de mise en commun interprovincial	—	—	14 234 953	—	14 234 953	15 933 756
Intérêts courus	11 295	55 220	5 547	44 211	116 273	116 281
Organismes affiliés	51 191	10 893	—	81 448	143 532	153 139
Organismes contrôlés et satellites	53 742	—	—	—	53 742	41 254
Producteurs	235 944	—	269 750	152 653	658 347	629 497
Taxes de vente	—	—	95 328	—	95 328	796 382
Transporteurs	—	—	49 627	—	49 627	28 957
	531 150	73 566	208 258 463	278 312	209 141 491	217 951 220

### 4. SOMMES À PERCEVOIR DES PRODUCTEURS ET REVENUS REPORTÉS – FONDS D'ADMINISTRATION ET FONDS DU POOL

#### Ordinateurs de poche

La Fédération a acquis des ordinateurs de poche pour la saisie des cueillettes de lait à la ferme qui ont commencé à être utilisés au début de l'année 2010. Le conseil d'administration de la Fédération avait décidé que cet investissement serait imputé aux frais de transport du lait.

Un investissement total de 764 540\$, couvrant le coût d'achat des ordinateurs de poche, le contrat d'entretien d'une durée de cinq ans et les coûts de développement nécessaire à leur utilisation, a été déboursé. Ce montant sera réparti sur cinq ans dans les frais de transport du lait, ce qui correspond à la durée de vie utile estimative des ordinateurs de poche. Au cours de l'exercice, un montant de 154 158\$ (154 158\$ en 2012) a été porté aux frais de transport du lait.

Au 31 décembre 2013, la somme à percevoir des producteurs et le solde des revenus reportés relatif aux ordinateurs de poche s'élevaient à 180 467\$ (334 625\$ en 2012) dont 149 266\$ (154 158\$ en 2012) pour la partie à court terme imputable à l'année suivante et 31 201\$ (180 467\$ en 2012) pour les années subséquentes.

#### Programme de calibrage

En 2012, la Fédération a signé une entente pour la fourniture d'un service de calibrage des bassins refroidisseurs des producteurs de lait. Selon cette entente, la Fédération rembourse toutes les charges liées à ce service, incluant le prix d'achat de camions de calibrage et d'équipements. En 2012, la Fédération a remboursé 138 328\$ pour l'achat d'un camion. Le Fonds d'administration a avancé cette somme. Ce montant sera réparti sur cinq ans dans le programme de calibrage, ce qui correspond à la durée de vie utile estimative du camion. Au cours de l'exercice, un montant de 27 665\$ (11 528\$ en 2012) a été porté au programme de calibrage.

Au 31 décembre 2013, la somme à percevoir des producteurs relative au programme de calibrage s'élève à 99 135\$ (126 800\$ en 2012) dont 27 665\$ (27 665\$ en 2012) pour la partie à court terme imputable à l'année suivante et 71 470\$ (99 135\$ en 2012) pour les années subséquentes.

## 5. IMMOBILISATIONS – FONDS D'ADMINISTRATION ET FONDS DE PUBLICITÉ ET PROMOTION

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette 2013 \$	Valeur comptable nette 2012 \$
Matériel et systèmes informatiques	4 434 855	3 934 938	499 917	620 676
Magasin nomade	708 379	708 379	—	94 451
Matériel roulant	50 170	35 437	14 733	20 456
Équipement de bureau	35 678	8 902	26 776	20 664
	5 229 082	4 687 656	541 426	756 247

La charge d'amortissement pour l'exercice s'élève à 412 507 \$ (451 098 \$ en 2012).

## 6. PLACEMENTS

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	SCVQ \$	2013 Total \$	2012 Total \$
<b>Évalués au coût</b>						
Parts sociales de Valacta, société en commandite, et actions de catégorie A de Valacta inc.	52	—	—	—	52	52
Parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, et actions de catégorie A de Gestion C.I.A.Q. inc.	67	—	—	—	67	67
	119	—	—	—	119	119

### Évalués au coût amorti

Dépôts à terme <sup>1</sup>	300 000	4 500 000	—	1 500 000	6 300 000	6 000 000
Prêts à l'Union des producteurs agricoles remboursables sur demande <sup>1</sup>	4 000 000	1 200 000	—	5 500 000	10 700 000	10 200 000
Avance au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommis) <sup>2</sup>	—	—	161 234	—	161 234	150 489
	4 300 000	5 700 000	161 234	7 000 000	17 161 234	16 350 489

### Évalués à la valeur de consolidation

Actions et souscriptions d'actions ordinaires de catégorie A de Novalait inc.	—	—	1 424 660	—	1 424 660	1 395 147
--	---	---	-----------	---	-----------	-----------

### Évalués à la juste valeur

Fonds de placement indiciels à revenus fixes <sup>3</sup>	250 344	500 688	—	1 251 663	2 002 695	5 450 776
	4 550 463	6 200 688	1 585 894	8 251 663	20 588 708	23 196 531
Dépôts à terme et prêts remboursables sur demande, échéant au cours du prochain exercice	4 000 000	3 000 000	—	5 500 000	12 500 000	11 700 000
	550 463	3 200 688	1 585 894	2 751 663	8 088 708	11 496 531

1. Les dépôts à terme ainsi que les prêts remboursables sur demande qui arrivent à échéance dans les 12 mois suivant la fin de l'année sont classés dans les placements à court terme. Les dépôts à terme ainsi que les prêts remboursables sur demande portent intérêt à des taux variant entre 1,11 % et 2,55 % (1,24 % et 2,55 % au 31 décembre 2012) et viennent à échéance de janvier 2014 à janvier 2017 (janvier 2013 à janvier 2017 au 31 décembre 2012).

2. L'avance au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommis) est constituée des contributions versées qui serviront au paiement des actions de Novalait inc. Au cours de l'exercice, la Fédération a souscrit à 30 390 actions ordinaires de catégorie A de Novalait inc. (27 595 actions en 2012) pour un coût de 303 895 \$ (275 955 \$ en 2012).

3. Les fonds de placement indiciels sont composés uniquement d'obligations gouvernementales canadiennes, principalement provinciales et fédérales. Les obligations, avec chacune leur rendement et leur échéance, déterminent le rendement net de chaque fonds. En 2013, le taux de rendement s'élève à 1,73 % (1,34 % en 2012).

## 7. RÉSERVE D'AJUSTEMENTS – SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS

La réserve d'ajustements représente la valeur monétaire du quota que le Système centralisé de vente des quotas a généré ou pris en charge afin d'obtenir un équilibre entre les offres de vente et les offres d'achat.

## 8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	2013 Total \$	2012 Total \$
Charges sociales et retenues à la source	112 032	—	—	—	<b>112 032</b>	138 677
Entreprises laitières	37 483	—	—	—	<b>37 483</b>	41 773
Fournisseurs et frais courus	1 325 972	562 528	6 397	—	<b>1 894 897</b>	2 267 632
Organismes affiliés	803 253	11 347	385 069	—	<b>1 199 669</b>	1 284 897
Organismes contrôlés et satellites	65 400	—	211 152	—	<b>276 552</b>	282 756
Organismes provinciaux et national	—	2 344 755	—	—	<b>2 344 755</b>	2 311 000
Producteurs	173 177	—	188 337 113	6 569 931	<b>195 080 221</b>	203 182 369
Taxes de vente	201 462	60 097	—	—	<b>261 559</b>	46 793
Transporteurs	—	—	6 879 251	—	<b>6 879 251</b>	7 163 030
	<b>2 718 779</b>	<b>2 978 727</b>	<b>195 818 982</b>	<b>6 569 931</b>	<b>208 086 419</b>	<b>216 718 927</b>

## 9. REVENUS DE PLACEMENT

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	2013 Total \$	2012 Total \$
Intérêts	463 154	165 223	7 425	<b>635 802</b>	656 756
Perte à la cession de placements	(100 341)	(33 446)	—	<b>(133 787)</b>	—
Variation de la juste valeur non réalisée des fonds de placement indicels	31 033	10 343	—	<b>41 376</b>	(132 408)
	<b>393 846</b>	<b>142 120</b>	<b>7 425</b>	<b>543 391</b>	<b>524 348</b>

## 10. RECETTES PROVENANT DES VENTES DE LAIT – FONDS DU POOL

Le détail des recettes provenant des ventes de lait s'établit comme suit :

	2013 \$	2012 \$
Ventes provinciales	<b>2 283 917 303</b>	2 251 597 973
Résultat des péréquations canadiennes pour la mise en commun des ventes de lait	<b>79 762 761</b>	91 204 590
	<b>2 363 680 064</b>	<b>2 342 802 563</b>

## 11. FRAIS DE TRANSPORT ET DE MISE EN COMMUN DES FRAIS DE TRANSPORT – FONDS DU POOL

Le détail des frais de transport et de mise en commun des frais de transport s'établit comme suit :

	2013 \$	2012 \$
Frais de transport	<b>77 680 277</b>	77 116 821
Résultat de la péréquation interprovinciale pour la mise en commun des frais de transport	<b>2 400 941</b>	2 203 940
	<b>80 081 218</b>	<b>79 320 761</b>

## 12. SOLDE À VERSER AUX PRODUCTEURS – FONDS DU POOL

Le montant de 8 020 231 \$ à verser aux producteurs (8 460 070 \$ en 2012) est sujet à ajustements après révision, par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, de l'utilisation des quantités de lait reçues par les entreprises laitières. Les ajustements sont portés aux résultats de l'exercice où ils sont communiqués à la Fédération.

## 13. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Fédération est exposée à différents risques découlant de ses instruments financiers.

### Risque de crédit

La Fédération est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières. Le risque de crédit associé aux prêts remboursables sur demande, aux débiteurs et aux sommes à percevoir des producteurs est réduit au minimum en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles le crédit a été consenti, du suivi rigoureux des débiteurs et pour les sommes à recevoir des entreprises laitières, en raison du programme de garantie de paiement du lait administré par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fédération ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.

La Fédération couvre ses besoins de liquidité en préparant et en surveillant des prévisions détaillées des flux de trésorerie liés à ses activités de fonctionnement, en prévoyant ses activités de placement et de financement, ainsi qu'en détenant des actifs pouvant être facilement transformés en encaisse.

### Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs associés à des instruments financiers fluctuent en raison des variations des cours du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Fédération est exposée au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs associés à des instruments financiers fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'encaisse de la Fédération comprend des montants déposés auprès d'institutions financières et portant intérêt aux taux du marché. La Fédération gère son exposition au risque de taux d'intérêt associé à son encaisse en maximisant les intérêts gagnés sur les fonds excédentaires tout en maintenant les liquidités nécessaires à son fonctionnement quotidien.

L'objectif principal de la Fédération en ce qui a trait aux placements en dépôts à terme et en prêts remboursables sur demande est d'assurer la sécurité du principal investi, de garder un niveau élevé de liquidité et d'obtenir un rendement satisfaisant. La Fédération gère le risque de taux d'intérêt en échelonnant les échéances. L'échelonnement des échéances contribue à améliorer le rendement moyen tout en réduisant la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt.

Les fonds de placement indiciaires à revenus fixes sont exposés au risque de taux d'intérêt parce qu'ils détiennent des placements à revenus fixes portant intérêt.

### Risque de prix autre

Le risque de prix autre s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs associés à des instruments financiers fluctuent en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de change ou du risque du taux d'intérêt).

La Fédération est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements dans des fonds de placement indiciaires.

La politique de placement de la Fédération limite les placements dans des obligations gouvernementales canadiennes ou un organisme comportant une garantie gouvernementale ou des obligations de sociétés canadiennes de bonne qualité (avec une cote de crédit minimale de A fixée par une agence reconnue) ou des fonds négociés en bourse détenant les placements autorisés.

### Variation des risques

L'exposition de la Fédération au risque de prix autre n'a pas changé depuis l'exercice précédent.

## 14. ENGAGEMENTS

### Convention de l'immeuble

La Fédération s'est engagée, en vertu d'une convention, à partager avec l'Union des producteurs agricoles et les autres partenaires de la Maison de l'UPA le gain net ou la perte nette réalisable lors de la cession de l'immeuble. La part de la Fédération s'élève à 14,35 % en 2013. Cette convention prévoit également des modalités de partage advenant le retrait de partenaires sans que l'immeuble soit cédé.

Cette convention est d'une durée indéterminée et la Fédération peut se retirer sous réserve d'un préavis de 12 mois.

### Location de locaux commerciaux

Le bail entre la Fédération et l'Union des producteurs agricoles prévoit un loyer annuel de 260 301 \$. À moins d'être dénoncé, ce bail se renouvelle chaque année aux mêmes conditions, à l'exception des clauses monétaires qui pourront être ajustées.

### Dosage des composants aux fins de paiement du lait

Les signataires des conventions de mise en marché du lait se sont entendus pour le renouvellement de la Convention de dosage des composants des échantillons de lait de citernes et de producteurs aux fins de paiement du lait pour une période de cinq ans se terminant en décembre 2014. La partie estimative des coûts payables par la Fédération s'établit à 814 000 \$ par année.

### Coûts de production

La Fédération a signé en 2013 un protocole d'entente pour la réalisation de l'enquête sur les coûts de production sur les entreprises laitières pour les années 2013 à 2017. Les versements futurs de cette entente s'établissent à 336 861 \$ en 2014, 346 967 \$ en 2015, 357 376 \$ en 2016, 235 823 \$ en 2017 et 91 729 \$ en 2018.

### Soutien technique aux producteurs de lait

La Fédération a signé un contrat de service afin de fournir un service de soutien aux producteurs pour améliorer la qualité du lait à la ferme. Cette entente, d'une durée d'un an, se renouvelle au gré des deux parties. Les versements estimatifs pour l'année 2014 s'élèvent à 290 000 \$.

### Service de calibrage des bassins refroidisseurs

En 2012, la Fédération a signé une entente de service de calibrage des bassins refroidisseurs. Cette entente, d'une durée indéterminée, peut être résiliée par un consentement commun. Les versements estimatifs pour l'année 2014 s'élèvent à 155 000 \$.

### Licences d'utilisation

La Fédération a convenu de l'achat de licences d'utilisation de logiciels pour les années 2014 à 2016. Les déboursés prévus s'établissent à 14 170 \$ pour l'année 2014 et à 21 570 \$ pour les années 2015 et 2016.

### Campagnes publicitaires et activités de promotion

La Fédération a signé des lettres d'entente avec des agences de publicité pour la réalisation de ses campagnes publicitaires de l'année 2014 et des protocoles d'entente non résiliables à titre de commanditaire pour différents événements et activités de promotion des années 2014 à 2016. La Fédération s'est ainsi engagée pour une somme de 14 673 000 \$ en 2014, de 732 000 \$ en 2015 et de 200 000 \$ en 2016.

### Autres

La Fédération participe au financement de trois projets d'intérêt pour la production laitière, soit un projet de chaire universitaire sur la mise en marché collective, un projet sur la valorisation et la promotion de la profession agricole et un projet de chaire sur les composants laitiers.

Les déboursés annuels prévus pour ces projets s'établissent à 161 200 \$ en 2014 et à 10 200 \$ en 2015.

## 15. ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SATELLITES

La Fédération détient 52 % des parts sociales de Valacta, société en commandite, 52 % du capital-actions de Valacta inc., 33 ⅓ % des parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, 33 ⅓ % du capital-actions de Gestion C.I.A.Q. inc. et 50 % du capital-actions de la société Novalait inc.

Aucun de ces organismes n'a été consolidé dans les états financiers de la Fédération.

### Valacta

Valacta, société en commandite, est constituée en vertu des articles 2236 et suivants du *Code civil du Québec*. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, Valacta inc., société constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec.

La mission de Valacta est de différencier et de renforcer le secteur de la production laitière québécoise en stimulant le développement du savoir et sa diffusion auprès des producteurs laitiers du Québec.

### Centre d'insémination artificielle du Québec

Le Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, est constitué en vertu des articles 2236 et suivants du *Code civil du Québec*. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, Gestion C.I.A.Q. inc., société constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec.

La société a pour objets de promouvoir la recherche et le développement dans les domaines de l'amélioration génétique et des nouvelles techniques de reproduction et de promouvoir l'insémination artificielle, de commercialiser la semence de taureaux et de fournir des services aux producteurs de lait et de bovins.

### Novalait inc.

Novalait inc. est constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec. La société a pour mission d'assurer, par son leadership et ses actions, le développement et la valorisation des connaissances et des innovations en vue de favoriser la croissance durable de l'industrie laitière du Québec.

Les états financiers condensés de Novalait inc. au 31 juillet se présentent comme suit :

	2013 \$	2012 \$
<b>Situation financière</b>		
Total des actifs	3 062 362	3 089 775
Total des passifs	213 042	299 481
Capitaux propres	2 849 320	2 790 294
	<b>3 062 362</b>	<b>3 089 775</b>
<b>Résultats des activités</b>		
Total des produits	43 756	72 569
Total des charges	(592 520)	(661 198)
Perte nette	(548 764)	(588 629)
<b>Flux de trésorerie</b>		
Sorties de fonds – activités d’exploitation	(706 880)	(673 174)
Entrées de fonds – activités de financement	526 893	795 217
Entrées (sorties) de fonds – activités d’investissement	456 738	(244 822)
Augmentation (diminution) de l’encaisse	276 751	(122 779)

## 16. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT DE FONCTIONNEMENT

	2013 \$	2012 \$
Débiteurs	8 809 729	(6 209 170)
Frais payés d’avance	(211 504)	(300 195)
Autres éléments d’actif	24 459	29 351
Créditeurs et charges à payer	(8 632 508)	8 386 702
Revenus reportés	(154 158)	(154 158)
	<b>(163 982)</b>	<b>1 752 530</b>

## 17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà mentionnées dans les états financiers, la Fédération a conclu les opérations suivantes qui ont eu lieu dans le cours normal des activités et qui sont comptabilisées à leur valeur d’échange :

	2013 \$	2012 \$
Union des producteurs agricoles		
Charges d’exploitation : loyer, services techniques, promotion de la profession agricole	939 764	963 258
Produits : produits d’intérêts	178 356	191 775
Syndicats régionaux		
Charges d’exploitation, activités de promotion et distribution des recettes : budgets d’opérations, frais de transport et programme de calibrage	5 786 749	5 839 976
Valacta		
Charges d’exploitation et distribution des recettes : programmes-qualité du lait, lait canadien de qualité, programme national d’évaluation de la teneur en iode du lait de la ferme et frais d’analyse de composition	1 214 598	1 191 171
<i>Le producteur de lait québécois</i>		
Charges de formation, information et publications : vente d’espaces publicitaires	58 031	59 594

## 18. CHIFFRES DE L’EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l’exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l’exercice courant.

## 19. ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT À LA DATE DU BILAN – FONDS D’ADMINISTRATION

Les signataires des conventions de mise en marché du lait se sont entendus pour modifier de façon rétroactive au 1<sup>er</sup> juillet 2013 la pénalité pour résultat hors norme à l’analyse de l’adultération du lait par l’eau. Dès que l’entente sera homologuée par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, la Fédération effectuera les corrections requises et ces ajustements seront alors portés aux résultats.



TRANSPARENCE  
 ÉQUITÉ SOLIDARITÉ Responsabilité  
 RESPONSABILITÉ DÉMOCRATIE Transparence  
**SOLIDARITÉ** Responsabilité **ÉQUITÉ**  
 Démocratie ÉQUITÉ Solidarité TRANSPARENCE  
 Transparence **RESPONSABILITÉ**  
 ÉQUITÉ DÉMOCRATIE Solidarité  
**TRANSPARENCE**  
 Responsabilité ÉQUITÉ SOLIDARITÉ  
**SOLIDARITÉ** Responsabilité  
DÉMOCRATIE  
TRANSPARENCE  
 Équité Transparence Démocratie  
**Responsabilité**  
TRANSPARENCE ÉQUITÉ  
**SOLIDARITÉ** **ÉQUITÉ**  
 Responsabilité  
 ÉQUITÉ RESPONSABILITÉ TRANSPARENCE  
**DÉMOCRATIE**  
 Transparence DÉMOCRATIE **SOLIDARITÉ**  
 ÉQUITÉ Démocratie Équité DÉMOCRATIE SOLIDARITÉ DÉMOCRATIE  
 Responsabilité **TRANSPARENCE** **ÉQUITÉ**  
TRANSPARENCE EQUITÉ SOLIDARITÉ  
**DÉMOCRATIE** Responsabilité  
**TRANSPARENCE**  
 Démocratie **SOLIDARITÉ**